## Témoin de Publication



## n°2025.12 - Rénovation et aménagements au Tennis Club Jean Miaux de Coudekerque-B

## **ANNONCES MARCHES PUBLICS - Marchés publics de travaux**

Client: Ville de COUDKERQUE BRANCHE (59210)

**Départements**: 59

Date de publication : 08/07/2025

**Date de fin :** 06/10/2025

Référence annonce: 20174934

MARCHÉ DE TRAVAUX

Acheteur : Ville de Coudekerque-Branche

Adresse : VILLE DE COUDEKERQUE BRANCHE - Hôtel de Ville - Place de la République

- CS 30119 - 59411 - COUDEKERQUE BRANCHE Cedex

Objet : Marché n°2025.12 - Rénovation et aménagements au Tennis Club Jean Miaux de

Coudekerque-Branche

Code CPV: 37452000-1; 45454100-5

Procédure : procédure adaptée en application de l'article R. 2123-1, 1° du code de la

commande publique

Variantes : non autorisées

Prestations divisées en lots : 2 lots

LOT 1 – Création de 3 pistes de padels couverts

LOT 2 – Réfection de 2 courts de tennis extérieurs

Description des travaux : voir dans les CCTP

LOT 1 – BTP; électricité; fourniture-pose de matériel sportif

LOT 2 – BTP; clôture; fourniture-pose de matériel sportif

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée au regard des critères pondérés ci-dessous :

- Prix: 40%

- Valeur technique : 45% dont :

- 1- Méthodologie relative au chantier et à la mise en œuvre du revêtement, description de la prise en compte du terrain, respect du chantier lors de l'apport et l'entreposage des matériaux /19% 2- Qualité et performance des matériaux utilisés (fiches techniques à l'appui), respect des normes environnementales (certifications, ...) /19% 3- Moyens humains et techniques /7%
- Calendrier de chantier et engagement sur les délais de réalisation 15% Retrait des dossiers : en accès libre sur le site : https://www.marches-securises.fr Condition de remise des plis : les candidats doivent remettre leur pli sous format électronique, avant la date et heure limites de remise des offres sur la plateforme de dématérialisation https://www.marches-securises.fr/. Voir détail dans le règlement de la consultation Signature des documents transmis par le candidat : Il n'est pas exigé des candidats que l'acte d'engagement soit signé(e) électroniquement tant à la réception des offres, que lors de l'attribution.

En cas de signature électronique volontaire des documents de la candidature ou de l'offre de la part des candidats, celle-ci se fait conformément aux conditions fixées par l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique des contrats de la commande publique.

Exigences relatives aux candidatures et offres : se reporter au règlement de la consultation Date et heure limite de remise des offres : jeudi 21 août 2025 à 12h00

Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres Informations complémentaires :

Date d'envoi à la publication : 2 juillet 2025